

Communiqués de février 2023

1^{er} février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 3 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 34 et 14 h 35, les habitants d'au moins 3 lieux de vie ont été expulsés.

- PAS d'intervention en Centre Ville.

- Marck :

Au moins 15 personnes expulsées.

et 10 personnes auto expulsées, plus une avec un vélo.

Au moins 5 personnes empêchées d'entrer sur le lieu de vie.

Un périmètre est établi mais les saisies sont visibles.

un mineur présent.

Au moins 2 tentes saisies.

- Rue de Judée :

aucune vue sur l'expulsion.

5 personnes vues côté Auto dépanne

3 personnes expulsées avec leur tente.

- Derrière la PASS.

un périmètre est établi,

2 personnes expulsées

une arrestation.

- Le HRO va à la Ressourcerie

Le fourgon y est.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

3 février :

Ce matin, entre 8 h 32 et 10 h 16, les habitants d'au moins 6 lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi avec trois CRS.

Aucune visibilité sur les saisies.

Pas d'arrestation.

5 ou 6 personnes expulsées.

Au moins deux tentes pleines de matériel, deux bâches et une couverture ont été prises.

- Marck :

un périmètre est établi avec deux CRS.

Aucune visibilité sur les expulsions mais vue sur les saisies.

Au moins 16 personnes expulsées.

Aucune saisie observée.

- Rue de Judée :

un périmètre est établi au milieu de la rue de Judée.

Pas de saisies observées.

4 voitures traversent le périmètre..

*Aucune vue sur le coté Auto dépanne,

7 personnes déplacées avec 3 tentes.

*Vue sur les saisies du côté Ouest;

Au moins 6 personnes expulsées.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Hôpital.

un périmètre est établi sur le rond point.

Aucune visibilité, ni sur les exilés, ni sur les saisies.

- le convoi est perdu, retrouvé Pont Mollien

Des gens en orange remplissent des sacs en plastique de l'autre côté du pont.

Au moins deux tentes et une bâche prises.

un périmètre est établi qui ne permet de rien voir des saisies.

Des gens ont le droit d'emprunter la passerelle batrée au HRO.

Aucune personne exilée n'est observée.

Le HRO voit ramasser au moins 4 tentes, 2 bâches, entre 10 et 15 couvertures, 3 manteaux, un tapis, une couette, un sac de couchage et un vélo.

- Le HRO va à la Ressourcerie

Le fourgon et la benne y sont.

5 février :

Ce matin, entre 8 h 10 et 10 h 23, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

Bilan humain : Au moins 49 personnes expulsées dont 3 arrestations et 10 avec leur tentes et 2 avec leur vélo.

Bilan matériel : Au moins 10 tentes, 12 couvertures, 1 bâche et 1 matelas saisies.

Base légale

"La Flagrance, comme d'habitude" dit le chef d'opération.

Unicorn

Au moins 19 personnes expulsées dont 3 avec tentes, et 3 arrestations.

Au moins 2 tentes vides et 1 bâche saisies.

Un périmètre est établi. Le HRO est escorté 20m plus loin. "Vous allez reculer jusqu'à la route s'il vous plait".

Rue de Judée :

Les deux côtés du site sont expulsés en même temps.

- côté Auto dépanne :

Au moins 2 personnes expulsées avec 2 tentes

Aucune saisie observée

Le HRO demande la base légale de l'opération, le chef de l'opération répond "Flagrance, comme d'habitude".

Un CRS avec 1 lbd, un autre avec une matraque.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

- côté ouest :

Au moins 6 personnes expulsées dont 5 avec tentes.

Pas de saisies observées.

- Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

Marck :

Au moins 7 personnes expulsées, dont 2 avec vélo.

Pas de saisies observées.

Un périmètre est établi à l'entrée du terrain avec trois CRS et un membre de la Police Nationale : a proximité du 2348 rue du Beau Marais.

Observation impossible du coup.

2 civils sont autorisés à rentrer dans le périmètre. HRO demande pourquoi. Les CRS réponses "Parce qu'ils vont rejoindre leur camion". HRO rappelle que si c'est un périmètre de sécurité personne n'est censé le traverser.

Ensuite un civil est de nouveau autorisé a entrer dans le périmètre.

Pont Mollien

Au moins 15 personnes expulsées.

Au moins 8 tentes, 12 couvertures et 1 matelas saisis.

Un périmètre est établi avec 3 CRS en haut du pont, sur la route. HRO passe sur le pont piéton. Le CRS demande de reculer en dehors du pont piéton et HRO est escorté hors du pont

Un CRS dit en mettant sa main vers HRO " Je vais quand même pas vous pousser". Il ajoute ensuite "Vous restez là car on ne veut pas que vous filmiez".

A la fin le HRO descend voir les personnes exilées, constate que toutes les affaires ont été saisies.

6 février :

Derrière la PASS :

Le HRO voir une personne exilée.

Un périmètre est établi.

Au moins 5 bâches, 3 couvertures, une couverture de survie et 3 tentes saisies.

Rue de Judée :

Les deux côtés du site sont expulsés.

Un périmètre est établi : accès interdit aux associations, parce que ce sont les ordres...

Le HRO est escorté dehors et ne peut rien voir.

"vous ne restez pas derrière le véhicule pour la sécurité des collègues..."

- côté Auto dépanne :

Au moins 6 personnes expulsées avec 2 tentes

Aucune saisie observée mais le HRO ne peut pas voir...

- côté ouest :

Au moins 4 personnes expulsées avec 2 tentes.

Pas de saisies observées.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

Marck :

Au moins 23 personnes et une tente déplacées.

Un périmètre est établi.

Observation impossible du coup sur les saisies mais possible sur les expulsions.

Au moins 2 tentes saisie.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

rue des Huttes :

3 tentes saisies dont une pleine de matériel, ainsi qu'une couverture, une bâche et 4 cartons.

Un périmètre est établi avec 7 CRS.

Centre Ville :

au moins 18 personnes expulsées.

3 tentes et trois bâches saisies.

A La Ressourcerie :

Le fourgon et le camion-benne APC y sont.

7 février : mise à l'abri pour plan grand froid

Dunkerque :

Nouvelle ouverture d'un gymnase.

Message du Carrefour des Solidarités :

Le dispositif gymnases rouvre à partir de ce mardi 07/02 (date de fin non connue à ce stade).

- salle de l'esplanade à Dunkerque pour les familles migrantes (ce soir ouverture à 17h30, fermeture demain à 9h)

Gymnase de L Esplanade - 34 Rue de la Cunette, 59140 Dunkerqu

Les délais impartis pour l'organisation de cette mise à l'abri ne permettent la mise en place une maraude AFEJI ce jour, mais elle sera effective à partir de demain.

Calais :

Pas d'ouverture de locaux pour la nuit, mais davantage de bus pour les CAES :

Message de la DDETS :

Je vous informe qu'un second temps de mise à l'abri journalier, à destination des CAES du département, sera organisé ce mardi 7 février et demain am 8 février à 16h depuis la rue des Huttes. Les départs du matin sont maintenus comme tous les jours.

N'hésitez pas à orienter vers ce dispositif spécifique

8 février :

Cet après-midi, entre 13 h 25 et 14 h 20, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

Marck :

Au moins 17 personnes expulsées.

Un périmètre est établi.

Pas de saisies observées.

Rue de Judée :

4 arrestations.

Contrôle et relevé d'identité pour le HRO.

Un périmètre est établi avec 3 CRS.

4 CRS sont armés de tonfas.

Le convoi se partage entre les deux côtés du site.

- côté Auto dépanne :

Au moins 2 personnes expulsées avec tentes

- côté ouest :

personne n'est expulsé.

Centre Ville :

- Pont Mollien.

Aucun exilé présent.

Un périmètre est établi.

Un personne s'installe sous le pont après la fin de l'opération.

- Quai du Danube :

4 personnes expulsées.

10 février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 4 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un véhicule de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture de trois interprètes.

Ce matin, entre 8 h 37 et 10 h 18, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés dans le brouillard.

Pont Mollien :

un périmètre est établi.

5 tentes sont saisies dont deux pleines de matériel, ainsi qu'au moins dix couvertures et des sacs d'habits.

Il y a au moins 5 exilés. Leurs papiers sont contrôlés.

5 arrestations.

L'un d'eux s'enfuit.

Rue de Judée :

opération seulement côté Auto dépanne.

2 tentes sont saisies dont une pleine de matériel.

au moins une arrestation

Marck :

Quelques exilés avec les CRS.

Un périmètre est établi avec 4 CRS.

Au moins une tente saisie.

3 arrestations.

Hôpital :

Un périmètre est établi avec 2 CRS.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

12 février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé de deux fourgons de la Police Nationale est venu expulser les [habitant.es](https://www.habitant.es) d'au moins 3 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture de trois interprètes.

Fait remarquable : il n'y pas de CRS, ni de PAF !

La base légale annoncée : une réquisition permanente.

Cet après-midi, entre 13 h 09 et 14 h 39, les habitants d'au moins 3 lieux de vie ont été expulsés.

Pont Mollien :

Au moins deux exilés présents.

Saisies : au moins une tente, un sac rempli de draps et 10 couvertures.

Pas de périmètre.

Rue de Judée, côté Auto dépanne.

Le HRO ne voit aucun exilé.

3 bâches saisies et un abri détruit (bâches arrachées et tailladées au couteau).

Contrôle d'identité du HRO par au moins trois policiers.

Marck :

Le HRO voit au moins 10 personnes exilées.

Un périmètre est établi, le HRO, est renvoyé sur la voie publique sans aucune visibilité sur les saisies.

Le HRO voit Les agents APC sortir au moins 4 bâches.

Ressourcerie :

Le fourgon APC y est.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

14 février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé de 11 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](https://www.habitant.es/) d'au moins 3 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'au moins un fourgon de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Fait remarquable : il n'y plus personne sous le Pont Mollien, mais du monde quai de la Tamise.

Cet après-midi, entre 13 h 38 et 15 h 03, les habitants d'au moins 3 lieux de vie ont été expulsés.

Marck :

4 exilés présents,

contrôle de leurs papiers, fouille et une arrestation (l'homme est enfermé dans le fourgon de la Police Nationale).

un périmètre de sécurité est établi.

Un camionneur a le droit de le traverser.

Des exilés sont bloqués à l'extérieur.

Rue de Judée,

Care 4 Calais et la Croix Rouge sont là. Entre 30 et 40 personnes avec eux.
un périmètre de sécurité est établi, avec 8 CRS.

Hôpital :

un périmètre de sécurité est établi, avec 7 CRS.
le HRO est trop loin pour voir les saisies.
Pas d'arrestation.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

17 février :

A noter : deux jours de suite (le 15 et le 16 février) sans démantèlements

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé de 7 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 4 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'au moins un fourgon de la PAF, d'un de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 34 et 14 h 44, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

Pont George V :

Le HRO voit un exilé présent.
Il doit montrer son passeport.
Un autre dort sous des couvertures.
Une arrestation.
Deux tentes remplies de matériel, une bâche et de nombreuses couvertures sont saisies.
Un périmètre de sécurité est établi, le HRO est repoussé en haut du pont.
Ensuite le HRO est obligé de reculer pour "des raisons de sécurité".

rue des Huttes

2 bâches sont saisies.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi, avec un fourgon de CRS qui cache la vue.
Le HRO voit 8 exilés présents,
Pas de saisie observée.

Rue de Judée,

Le HRO voit 2 exilés présents, côté Auto Dépanne.
Expulsion de l'autre côté.
un périmètre de sécurité est établi, avec 5 CRS.
Une tente est déplacée.
Saisie : au moins 6 bâches et une tente.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

19 février :

Commémoration demain à Dunkerque, info groupe décès :

Comme vous le savez sûrement, un homme a été blessé sur le camp mardi et est décédé mercredi. Un rassemblement aura lieu demain (lundi) à 18h30 devant le parvis des droits de l'homme à Dunkerque en sa mémoire et celle de toutes les personnes ayant perdu la vie à la frontière.

Démantèlements à Calais ce matin, 19 février, infos HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé de 6 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 5 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'au moins deux fourgons de la PAF, d'un de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Ce matin, entre 8 h 43 et 9 h 57, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

Marck :

Un périmètre est établi avec 4 CRS qui empêche de voir les expulsions et les saisies. Contrôle d'identité pour le HRO et pour la LDH (présente avec eux), deux fois de suite parce qu'ils ont dit la première fois qu'ils pensaient que les CRS n'étaient pas habilités à contrôler les identités.

rue de Judée :

Un périmètre est établi.
Les deux côtés sont évacués en même temps (le convoi se scinde en deux).
Le HRO ne voit pas de personnes expulsées côté Auto dépanne.
Du côté ouest, ils entendent au talkie-walkie des Forces de l'Ordre : "trois tentes récupérées"
Deux arrestations.

Derrière la PASS :

Un périmètre est établi en dehors du terrain, sans présence de CRS.
Une bâche remplie de matériel est saisie, ainsi qu'une tente.
Un interprète joue au foot...

Hôpital :

Un périmètre est établi avec 4 CRS qui empêche de voir les expulsions et les saisies.
3e contrôle d'identité de la matinée pour le HRO.
Au moins une tente, une bâche et un sac à dos saisis.

Le HRO perd le convoi, mais un agent APC leur dit, une vingtaine de minutes après, que l'opération est terminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

Info groupe décès

Étant donné que ce soir c'est la bande (carnaval pour les non natifs) de la citadelle à Dunkerque , pour des questions de dignité et de circulation bloquée, la commémoration est reportée.

Ce sera mercredi, même lieu même heure : stèle des droits de l'homme, 18 h 30.

Pardon pour le délai si court.
Merci.

21 février :

Le HRO n'était pas disponible ce jour...
Mai il semble bien qu'il y ait eu démantèlements ce matin :
- observation Woodyard :
évacuation sous les ponts du Centre Ville .
12 personnes évacuées.
Un CRS a dit : "il faut leur expliquer qu'il ne peuvent pas dormir ici."
Deux bâches et un grand sac saisis.

- observation Utopia :
7 ou 9 agents de la PAF près de Burger King.

- autre associatif :
8 fourgons de CRS au Stadium.

23 février :

Démantèlements à Calais l'après-midi du 23 février, infos HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé de 6 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 5 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon et d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, nettement plus tard que d'habitude, entre 15 h 47 et 17 h 07, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

Très peu de personnes exilées sur les camps.

rue de Judée :

contrôle d'identité pour HRO.

Un périmètre est établi qui empêche de voir les saisies.

Les deux côtés sont évacués en même temps (le convoi se scinde en deux).

le CRS mettent un fourgon ou se placent eux-mêmes pour empêcher l'observation.

Le HRO voit emporter une tente et 2 bâches.

Hôpital :

Un périmètre est établi avec 4 CRS qui empêche de voir les saisies.

Le HRO voit emporter au moins une tente pleine de matériel et une bâche.

Marck :

Un périmètre est établi devant l'entrée.

Pas de vue sur le lieu de vie.

La base légale de l'opération est donnée : flagrant délit.

Démantèlements côté Dunkerque, le matin du 23 février, infos HRO.

Dès 7 h du matin, un impressionnant convoi est constitué :

8 fourgons de gendarmerie, 11 de CRS, 5 de la PAF, 2 de la protection civile, trois huissiers
5 camions bennes, un tractopelle, plusieurs petits tracteurs LOXAM.

Une équipe de nettoyage d'au moins 15 personnes.

2 bus

C'est le nouveau camp qui est visé cette fois-ci.

Contrôles d'identité pour le HRO dès 7 h 21, puis deux autres fois.

Contrôles aussi pour les exilés.

Entre 8 h 15 et 8 h 30, le HRO est escorté dehors deux fois.

10 h : contrôle d'identité avec palpation pour Help 4 Dunkerque.

Matériel saisi : au moins 18 tentes, un sac plein,

Les exilés n'ont pas le droit d'entrer récupérer leurs affaires.

Les échoppes sont ramassées et les structures sur le lieu de distribution du bas sont détruites.

Gazage sous le pont et sur la route, l'odeur est caractéristique.

Au moins sept arrestations.

Un CRS annonce à un autre : 15 personnes dans le bus.

A 13 h 24, les CRS sont partis du moins à l'entrée du camp....

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

25 février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé de 7 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 3 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un de la Police Nationale (avec cellule à l'arrière), de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat.

Ce matin, entre 8 h 52 et 9 h 25, les habitants d'au moins 3 lieux de vie ont été expulsés.

Marck :

Un périmètre est établi.

Pas d'observation de saisies.

rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués en même temps (le convoi se scinde en deux).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

26 février : un mot du président

Entendez svp nos cris désespérés !

Autorités nationales,

autorités européennes,

autorités mondiales

nous ne pouvons accepter

ces morts à quelques centaines de kilomètres à l'est de nos frontières

ces morts à quelques centaines de kilomètres au sud-est de nos frontières

si nous mesurons l'incommensurable difficulté de mettre fin à la guerre atroce menée par le président POUTINE qui sévit à notre porte

nous ne pouvons accepter l'inertie coupable qui laisse mourir en Méditerranée ces familles fuyant les atrocités des dictatures et des guerres !

autorités : réagissez !

Jean-Claude Lenoir (président de Salam Nord/Pas-de-Calais)

27 février :

CALAIS :

Le HRO suspend ses activités pour un période sans doute d'un mois.

Sur le terrain, tous les signes d'une évacuation sont là :

Info Utopia :

Utopia repère l'équipe de "nettoyage" au commissariat à 8 h du matin.

Ils croisent ensuite le convoi sur le site de l'Hôpital, puis en direction du Centre Ville.

DUNKERQUE :

Info Carrefour des Solidarités :

Bonjour à toutes et tous,

Message reçu de la SP :

Pour votre bonne information :

Au vu de la baisse des températures, l'AFEJI doublera sa maraude aujourd'hui et demain.

Une mise à l'abri, vers les centres d'hébergement habituels, aura donc lieu le matin et l'après-midi.

28 février :

Dans l'ordre chronologique :

Hier : RAPPEL : davantage d'offres vers les CAES :

Info Carrefour des Solidarités à midi :

Message reçu de la SP :

Au vu de la baisse des températures, l'AFEJI doublera sa maraude aujourd'hui et demain.

Une mise à l'abri, vers les centres d'hébergement habituels, aura donc lieu le matin et l'après-midi.

Cet après-midi, places d'hôtel en plus et finalement ouverture d'un gymnase :

Info MDM à 14 h 48 :

Info de la préfecture reçue à l'instant, en plus des bus Afeji et des CAES, des places d'hôtel sont réservées pour ce soir. Pour y accéder, il faut appeler le 115. Si plus de places à l'hôtel, iels envisageront d'ouvrir un gymnase...

Puis info Carrefour des Solidarités 17 h 25

mise à l'abri pour ce soir au Gymnase de l'Esplanade 34 Rue de la Cunette ici, 59140 Dunkerque
18 heures pour les femmes et les enfants.

Attention pas de maraude cette après-midi, les personnes sont invitées à se rendre directement au gymnase par leurs propres moyens.

Durée estimée : ce soir et demain soir.